

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°11/2021 - 17 JUNI 2021
VISIOCONFERENCE

Présidence	André Giraud
Présents	Jean-Marie Bellicini, Dominique Carlac'h (membre associé), Marcel Ferrari, Arnaud Flanquart (membre associé), Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Michel Huertas, Emmanuelle Jaeger, Christine Mannevy, Alain Martres, Martine Prévost, Alain Talarmin (membre associé), Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke, Christine Virlovet, Patricia Zuger
Excusé	Alain Talarmin
Assistent	Anne Barrois-Chombart (DTN), Jean-Marc Beraud (Président du CNDLT), Souad Rochdi (Directrice générale), Lahcen Salhi (Membre du Comité directeur)

Début de la réunion en visioconférence à 18h

1. OUVERTURE

André Giraud ouvre la séance. Il a appris récemment les décès de la mère de Bernard Amsalem, ancien président de la FFA, et de la mère de Jérôme Villon, directeur général de la ligue Auvergne Rhône-Alpes. Il adresse ses sincères condoléances ainsi que celles de la FFA aux familles et aux proches des défuntes.

2. APPROBATION DU PV N° 10 DU 2 JUIN

Après prise en compte de différentes précisions, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. INTERVENTION DU PRESIDENT

- André Giraud évoque d'abord **l'assemblée générale de la FFA** qui a eu lieu en visioconférence le samedi 12 juin. Ce fut une AG de bonne tenue. Le Président souligne la qualité des différentes interventions et les bons résultats des votes qui légitiment les actions de l'équipe en place. Il remercie toutes les personnes qui ont travaillé en amont pour que cette AG se déroule avec fluidité.

Le Président regrette qu'une réunion avec les délégués des clubs n'ait toujours pas pu avoir lieu en présentiel. Il propose donc de réunir les délégués le 28 août, lors du meeting de Paris. Arnaud Flanquart donnera des précisions sur cette journée.

- CNOSF

- des informations ont été données à propos du déplacement aux JO de Tokyo. Les contraintes sanitaires s'avèrent particulièrement contraignantes.
- les quatre candidats à la présidence du CNOSF ont passé le « grand oral », exercice très formel. Le vote aura lieu le 29 juin.

- ANGERS

Les **championnats de France élite** qui auront lieu du 25 au 27 juin, seront l'occasion de renouer -enfin- avec le terrain. Vendredi 25, à 14h, débutera la première réunion en présentiel du comité directeur élu le 5 décembre. A cette occasion, les présidents de ligues et les présidents de commissions y seront invités.

- INFORMATIONS DIVERSES

- Politique des quartiers de la ville : la FFA est en attente d'une décision concernant la faisabilité de nos projets. Sur le même sujet, André Giraud remercie Dominique Carlac'h pour le communiqué diffusé par le Medef.

- le Président a rencontré Patrick Karam, vice-président de la région Île-de-France, en charge des sports. Un projet avec la Fédération a été évoqué.

- La centrale d'achats de la Fédération est en cours d'étude sous la houlette de Gilbert Marcy et de Frédéric Chartier, Directeur financier, avec l'aide des services concernés : les pôles gestion & comptabilité et le service des moyens généraux.

- André Giraud se réjouit du bon démarrage de la plateforme Athlé TV. Il se félicite en outre de la reprise des compétitions et remercie la commission médicale qui a travaillé, en lien avec la CSO, sur les protocoles sanitaires.

- Administratif : Christophe Halleumieux a rejoint le « cabinet Président ».
- André Giraud participera à une réunion au Sénat, consacrée aux conséquences du Covid sur le sport amateur.

- Assemblée générale de l'ANS

André Giraud a participé à cette AG avec Dominique Carlac'h à qui il donne la parole.

Après le conseil d'administration du matin, l'AG de l'après-midi a été l'occasion de faire le bilan des deux années de fonctionnement de cette jeune institution.

Le souhait est d'être plus agile dans la gouvernance partagée et d'apporter une valeur ajoutée avec un nouveau mode de financement du monde sportif. La structure va évoluer. Une clarification du financement par les partenaires privées, des sportifs de haut niveau, est à l'étude.

Le bureau passe de 9 à 10 membres. Une troisième vice-présidence, réservée à une personnalité du monde économique, va être créée.

Un état des lieux des conférences territoriales sur le sport est en cours.

Un plan de relance va concerner la rénovation des installations sportives, le soutien aux clubs, l'accompagnement de la transformation numérique et le sport scolaire.

Le projet (job dating) initié par Philippe Lamblin, concernant l'inclusion par le sport, est à développer.

Une campagne nationale va être lancée pour favoriser la reprise de la pratique sportive. Des financements sont prévus pour favoriser les activités en clubs, notamment pour le sport-santé et avec le Pass 'sport pour les jeunes. L'idée est aussi de faire comprendre que, grâce au sport, on vit mieux, y compris dans la société.

Un partenariat avec la Fondation du sport français, à propos du mécénat, est à l'étude. L'essentiel des aides apportées par le mécénat concerne en effet le domaine culturel et très peu le domaine sportif. Il faut donc améliorer la communication sur le sujet auprès des entreprises pour promouvoir le mécénat sportif dans les régions.

Le budget de l'ANS va être augmenté de 35 millions d'euros pour arriver à un total de 410 millions.

André Giraud remercie Dominique Carlac'h. Il ajoute que notre plan de professionnalisation des structures et des clubs a été favorablement accueilli.

4. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL - DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

- Jean-Marie Bellicini fait d'abord un point sur le fonctionnement administratif.
 - De date à date, nous sommes à 84,7 1% de renouvellement de licences.
 - Plus de 3 500 exemplaires du livret des Règlements sportifs de World Athletics ont été achetés par les structures déconcentrées et des clubs (information donnée par Pierre Weiss).
 - Le secrétaire général rappelle que les comités départementaux doivent saisir le plus rapidement possible leurs tarifs de licences pour la prochaine saison. 60 comités départementaux ne l'ont pas encore fait.
 - Deux documents sont en cours de finalisation concernant le rôle du chef de délégation lors de compétitions internationales.
 - Jean-Marie Bellicini informe les membres du Bureau fédéral de la création de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), entité territoriale née de la fusion des conseils départementaux 67 et 68 le 1^{er} janvier 2021. La CEA a les compétences d'un département avec en plus l'une ou l'autre compétence spécifique comme les transports ou le bilinguisme (il est à noter que les départements 67 et 68 ne disparaissent pas au niveau des préfectures et des services déconcentrés de l'Etat). Cette nouvelle donne territoriale induit parfois, pour l'une ou l'autre des ex-ligues d'Alsace tous sports confondus, des velléités - fortement appuyées par certains lobbyings - de recréation de celles-ci. Deux courriers sont arrivés à la FFA, le premier en octobre 2019 de la part de l'ex-président de la CSR de la Ligue du Grand Est, auquel réponse a été faite, et plus récemment, début juin de la part d'un président de comité départemental alsacien demandant le retour à une ligue d'Alsace d'Athlétisme. Le président de la CSR, Jean Gracia propose, et obtient en ce sens l'aval du Bureau fédéral, d'organiser une rencontre d'échanges et d'informations avec les principaux dirigeants de la Ligue du Grand-Est et des Comités départementaux en question. Cette rencontre pourrait avoir lieu cet automne.

➤ Marcel Ferrari fait un premier bilan de la campagne PSF 2021 qui vient de se terminer. Il remercie les trinômes pour le bon travail effectué dans chaque ligue. Les consignes qui leur avaient été données pour entrer dans le cadre de l'enveloppe financière, ont été très bien respectées. Il reste simplement quelques derniers ajustements à finaliser.

➤ Alain Martres rend compte d'un webinaire ministériel consacré au Service National Universel (SNU).

Le SNU s'adresse aux jeunes de 15 à 23 ans avec une priorité pour les 15-17 ans et pour les jeunes aux CV « les plus fragiles » dans un but d'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU se compose de 3 phases :

-1- un séjour d'une douzaine de jours dans un des 143 centres déjà définis, axés sur la cohésion et l'échange. L'objectif est de renforcer la cohésion sociale/mixité sociale. Cette phase 1 n'est « ni l'école, ni la colonie de vacances, ni l'armée, mais un peu tout cela et le meilleur des trois » ;

-2- un engagement possible dans une mission d'intérêt général de 12 jours ;

- 3- un service civique de 3 mois ou bénévolat, par exemple dans un club, mais toujours avec un tuteur. Il faut évidemment que l'offre corresponde aux compétences du jeune.

Les objectifs des phases 2 et 3 concernent la culture de l'engagement et la transmission de valeurs pour nos jeunes d'aujourd'hui.

➤ Arnaud Flanquart précise ensuite le programme de la journée du 28 août à Paris pour les délégués des clubs. Il y aura d'abord une réunion en matinée avec 3 tables rondes d'environ 45' chacune, axées sur les trois piliers du programme « Impulsion 2024 » :

- une fédération attractive, accueillante et innovante ;
- une fédération réactive alliant proximité et innovation ;
- une fédération citoyenne, responsable et engagée.

Un délégué par ligue pourra faire « remonter » des initiatives du terrain concernant les 24 propositions opérationnelles qui ont fait l'objet d'une présentation lors de l'assemblée générale du 12 juin.

Un tableau récapitulatif sera réalisé et les délégués qui le souhaitent, pourront être associés à une des 24 actions qui commencent à être mises en œuvre.

Après un déjeuner au CNOSF, les délégués pourront visiter le siège rénové de la Fédération, puis assister au meeting Diamond League de Paris qui aura lieu de 16h à 18h.

Jean-Marc Béraud demandera à chaque président de ligue d'identifier les représentants de sa ligue pour les 3 tables rondes. Il faudrait bien sûr éviter qu'il n'y ait pas que des dirigeants ou que des officiels.

En ce qui concerne l'aspect financier, Jean Thomas présente 3 options. Après discussion, le bureau décide d'appliquer les dispositions figurant dans la circulaire financière concernant les assemblées générales de la Fédération.

5. CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITE - ANGERS

La DTN Anne Barrois-Chombart indique qu'elle reçoit des demandes d'athlètes étrangers licenciés dans des clubs français, pour participer aux championnats de France élite. Elle rappelle que c'est l'ancien DTN qui avait décidé de restreindre exceptionnellement la participation aux seuls athlètes français, ces championnats servant de base pour la qualification aux JO.

Bien évidemment, les demandes faites par des athlètes étrangers non-licenciés en France, sont également refusées.

Martine Prévost précise ensuite les dispositions sanitaires qui seront en vigueur pendant ces championnats. La jauge sera limitée à 5 000 personnes. Le pass sanitaire (ou un test PCR ou antigénique de moins de 48h) sera obligatoire pour accéder aux lieux de la compétition. Le port du masque sera obligatoire, tout comme le respect des gestes-barrières.

6. ETAT DES LIEUX DE L'ATHLETISME PROFESSIONNEL - voir annexe

Anne Tournier-Lasserre commente le document annexé à ce PV.

Chacun peut prendre connaissance des statistiques à ce jour (nombre d'athlètes, nombre d'entraîneurs, nombre de clubs concernés, etc.) pour chacun des dispositifs (Pro A, Pro B, collectifs relais, aspirants Pro) mis en place par la Fédération pour aider 63 athlètes et 9 entraîneurs.

Anne Tournier-Lasserre remercie Solange Carfantan, Chantal Séchez, la DTN et les services de la FFA pour leur aide.

Pour 2022, il est prévu de travailler plus en amont. Tout devra être finalisé avant la fin de cette année pour que les salaires et le droit à l'image soient versés dès le mois de janvier 2022.

Il serait souhaitable de verser les aides, qui passent par les clubs, en début de trimestre et pas en fin, comme c'est actuellement le cas. Certains clubs n'ont, en effet, pas de trésorerie suffisante pour assumer les salaires.

Jean Thomas rappelle que ces dispositifs ont un coût de 1,2 million/an, que la FFA prend sur ses fonds propres pour soutenir l'athlétisme professionnel.

André Giraud se réjouit que 72 personnes soient aidées par la Fédération.

7. PLAN PREVENTION DOPAGE 2021-2024

Jean Gracia indique que des modifications ont été apportées au code mondial antidopage, ce qui nous amène à présenter au comité directeur d'Angers, un Plan de prévention dopage 2021-2024.

- Des modifications sont à prévoir dans le cursus de formation des escortes, délégués, etc.
- Les athlètes et les entraîneurs devront suivre une formation concernant la localisation.
- Une campagne nationale va être lancée pour faire adhérer tous les licenciés au programme « I Run Clean ».
 - La certification « I Run Clean » pourra être obligatoire pour participer aux Championnats de France organisés chaque année par la Fédération.
 - Une sensibilisation au problème du dopage sera faite pendant les stages des U18, U20 et U23. Il en sera de même lors des compétitions nationales des U14 et des U16.
 - Dans le cadre d'un projet Erasmus sur la prévention du dopage, des ambassadeurs seront formés pour organiser des séminaires régionaux en lien avec les référents antidopage de chaque région.

Le Bureau fédéral est d'accord de faire valider ce plan par le prochain Comité directeur.

8. INTERNATIONAL

Suite au décès de Svein Arne Hansen et de Frank Hensel, respectivement président et membre du Conseil de EA, des élections complémentaires vont être organisées au cours du prochain congrès en octobre 2021. André Giraud propose la candidature de Jean Gracia au poste de vice-président de European Athletics.

Accord du bureau. Cette proposition devra être validée lors du prochain comité directeur.

Fin de la réunion à 19h35

Jean-Marie Bellicini, secrétaire général

Alain Martres, secrétaire général adjoint

Annexe

- Etat des lieux de l'athlétisme professionnel

ATHLETISME PROFESSIONNEL 2021	63 ATHLETES	9 ENTRAINEURS	au 18.06.21
--------------------------------------	--------------------	----------------------	--------------------

ATHLETES PRO A **16 ATHLETES** **15 CLUBS** **8 Employés club** **8 Droit image club** **2 Dossiers en attente**
 US Creteil 1 / SA Toulouse UC 1 / A Metz M 1 / Nice CA 1 / EFS Reims 1 / EA Cergy 1 / Clermont AA 2 / ES Montgeron 1 / AC Montpellier 1 / Racing Multiathlon 1 / Lyon A 1 / Annecy HSA 1 / AS Saleen 1 / SCO Ste Margueritte 1 / US Tourcoing 1

ATHLETES PRO B **20 ATHLETES** **20 CLUBS** **16 Employés club** **4 Droit image club** **2 Dossiers en attente**
 CA Montreuil 1 / Val Europe A 1 / Stade Lamentin 1 / EA Cergy 1 / Martigues 1 / Boulogne sur mer 1 / Pierre Benite 1 / Lille MM 2 / Dordogne A 1 / CA Balma 1 / Racing Multiathlon 1 / AS Aix Bains 1 / US Créteil 1 / Bordeaux A 1 / E Nimes A 1 / Dominicaine A 1 / Clermont AA 1 / S Sotteville 1 / SA Toulouse 1

ATHLETES COLLECTIF RELAIS **17 ATHLETES** **12 CLUBS** **15 Employés club** **2 Droit image club** **1 Dossier en attente**
 US Ivry 1/ Angers A 1 / ESFCVO 2 / ECJI Orléans 1 / Amiens UC 1 / SCO Ste Marguerite 3 / EFS Reims 1 / CA Montreuil 3 / US Talence 1 / ASU Bron 1/ Athle 91 1 / ACD Chapelle s/E 1

ENTRAINEURS **9 ENTRAINEURS** **8 CLUBS** **6 Employés club** **3 Prestations** **0 Dossier en attente**
 ESFCVO 1 / Lyon A 1/ US Talence 1 / SA Toulouse uc 1 / EFS Reims 2 / Dordogne A 1 / AS Aix Bains 1 / A Metz M 1

TOTAL : 53 ATHLETES + 9 ENTRAINEURS	45 Employés club	17 Droit image ou prestations	5 Dossiers en attente de 3 clubs
--	-------------------------	--------------------------------------	---

NOMBRE ATHLETES PAR CLUB

4 Athlètes : SCO Ste Marguerite/ CA Montreuil **2 CLUBS**
3 Athlètes : Clermont AA **1 CLUB**
2 Athlètes : US Créteil / SA Toulouse UC/ EFS Reims / EA Cergy Pontoise / Racing Multiathlon / Lille MM/ ESFCVO **7 CLUBS**
1 Athlète : A Metz M / Nice CA / ES Montgeron / AC Montpellier / Lyon A / Annecy HSA / AS Saleen / US Tourcoing / Val Europe A
 Stade Lamentin / Martigues / Boulogne sur mer / Pierre Bénite / Dordogne A / CA Balma / AS Aix Bains / Bordeaux A / E Nimes A / Dominicaine A
 Sotteville / US Ivry / Angers A / ECJI Orléans / Amiens UC / US Talence / ASU Bron / Athle 91 / ACD Chapelle s/E **28 CLUBS**

38 CLUBS / 53 ATHLETES

ENTRAINEURS

2 Entraîneurs : EFS Reims

1 CLUB

1 Entraîneur : ESFCVO / Lyon A / Us Talence / SA Toulouse UC / Dordogne A / AS Aix Bains / A Metz M

7 CLUBS

8 CLUBS / 9 ENTRAINEURS

ASPIRANTS PROS

10 ASPIRANTS PROS

5 avec entreprise support

5 en attente C.Mutuel validation

Fondation Pacte de Performance

Participation Entreprise / FFA / Club

2 Athlètes / S.Clermontois

1 CLUB

1 Athlète / ASA Maisons Alfort – EFS Reims – ECLA Albi – EFSCVO – ASUL Bron – Us Talence – AJ Blois Onzain – Annecy HS

8 CLUBS

9 CLUBS / 10 ATHLETES

Budget global de l'athlétisme professionnel de la part de la FFA : 1.200.000€/An